

Lieu :

Estuaire de
l'Orne

Date :

Octobre 2019

DEROULE

PRESENTATION

RAPPEL DU PROJET :

Initié par le Conservatoire du Littoral, ADAPTO est un projet qui explore des solutions pour faire face aux effets du changement climatique sur le littoral en préconisant une gestion souple du trait de côte. La seconde séance se déroule sur l'estuaire les élèves vont réaliser une œuvre artistique qui sera exposés sur l'estuaire.

ACTIVITE 1 : PRESENTATION DE L'ESTUAIRE DE L'ORNE

OBJECTIF :

Faire découvrir l'estuaire et les caractéristiques d'un estuaire.

DEROULEMENT :

Les élèves se positionnent autour d'une carte ou d'une maquette de la baie de l'Orne. Une discussion est mise en place sur ce que représente la maquette jusqu'à aboutir à la définition d'un estuaire.

Mots clés :

- Marées
- Eau saumâtre
- Embouchure

DONNEES INTERESSANTES :

- L'estuaire de l'Orne fait plus de 15 km de long. Le fleuve prend sa source à Aunou-sur-Orne (61).
- L'eau saumâtre est un mélange d'eau salée et d'eau douce dont le gradient de sel varie en fonction des marées.
- L'estuaire de l'Orne est un espace naturel sensible (ENS). Il a été classé en partie pour la protection des oiseaux ; mais aussi, pour la présence de prés salés (milieu naturel très particulier).

ACTIVITE 2 : DECOUVERTE GEOGRAPHIQUE ET CLIMATIQUE DE L'ESTUAIRE

Première partie :

Présentation des lieux concernés par le projet ADAPTO à savoir : les marais de Cagny et des terrains François, ainsi que leurs évolutions futures sous forme de temps de questionnement autour de la maquette. En effet, pour ces deux terrains qui sont des polders (anciens espaces maritimes endigués par l'homme qui sont devenus des prairies humides) ; il est prévu une réouverture à la mer. Cela doit se dérouler sur du long terme, de manière à respecter l'évolution naturelle du milieu.

Deuxième partie :

Devant la Maison de la nature et de l'estuaire deux devinettes sont posées :

- Où s'arrête l'eau aujourd'hui à marée haute lors de gros coefficient ?
 - (Réponse : Elle recouvre une partie de la route longeant l'estuaire)
- Si l'eau montait de 50 cm, puis de 1 m., jusqu'où arriverait-elle lors des grandes marées ?
 - (Réponse : A 50 cm, elle arriverait au pied de l'escalier devant la Maison de la nature et de l'estuaire. A 1 m., elle arriverait au niveau de la terrasse).

ACTIVITE 3 : PECHE DANS LES MARES

OBJECTIF :

Faire découvrir la faune et la flore de l'estuaire.

DEROULEMENT :

Les élèves sont regroupés autour des mares des prés salés. Les règles de pêche et de bonne conduite leur sont expliquées. Une fois le matériel distribué, ils partent à la recherche des différents animaux. Une fois cela fini, ils sont regroupés autour de l'animatrice pour observer les animaux pêchés avant de les relâcher dans leur milieu naturel.

MOTS CLES :

Milieu de vie, salinité, chaîne alimentaire, observation, mode vie, insectes, crustacés, arachnides, oiseaux, plantes, nurserie, garde-manger.

DONNEES INTERESSANTES :

Crabe : c'est un crustacé se déplaçant sur le côté parce que sa carapace est trop lourde. Il est présent dans l'estuaire toute l'année. Sur son ventre, il possède un clapet en forme de triangle qui nous permet de discerner le mâle (triangle droit) de la femelle (triangle arrondi).

Crevette : c'est un crustacé transparent qui change de couleur à la cuisson parce que des molécules de pigment explosent. Elle est mangée par le crabe et les oiseaux. Elle mange les larves de moustique.

Araignée : c'est l'araignée pirate (*Pirata piraticus*). Elle a la capacité de marcher sur l'eau et appartient à la classe des arachnides.



Néréis : c'est un ver de vase. Il est mangé par le crabe et pêché par l'homme pour être utilisé comme appât en mer.

Larves de moustique : elles existent sous 2 stades (larve et nymphe). Elles sont souvent confondues avec des têtards. Cependant, ces derniers ne supportent pas le sel et ne sont donc pas présents dans les prés salés.

L'estuaire de l'Orne accueille 250 espèces d'oiseaux différentes à l'année, dont l'aigrette qui est une espèce de plus en plus présente suite au réchauffement du climat.

ACTIVITE 4 : LECTURE DE PAYSAGE DES MARAIS DE CAGNY :

Réalisation d'une balade découverte autour des paysages. Au programme, une recherche des éléments anthropique dans le paysage ainsi que des temps d'échanges sur des parties du paysage.

Cette balade a permis de rejoindre le point de vue sur les marais de Cagny par la dune fossile. L'historique du site ainsi que les réflexions d'aménagement du Conservatoire du Littoral ont été abordés.

MOTS CLES :

Prés salés	Polder	Conservatoire du Littoral
Vasières	Mouvement	Marais de Cagny
Evolution	Anthropique	
Erosion	Ornithologue	

DONNEES INTERESSANTES :

Estuaire de l'Orne :

La vasière (ou «slikke») occupe la frange basse et présente un aspect plat, recouvert à chaque marée.

Les prés salés (ou herbus ou «schorre») occupent la frange haute du rivage submersible aux grandes marées et présentent une végétation rase qui supporte le sel.

Les Terrains François :

Ils se situent sur les communes de Sallenelles et Merville-Franceville plage. Cet espace poldérisé, après les années 50, offre un paysage relativement varié de prairies humides, roselières et pelouses humides. C'est un lieu de promenade très apprécié des riverains et visiteurs où des troupeaux de vache sont mis en pâture.



Les oiseaux :

Depuis le 18 janvier 2005, le site de l'estuaire de l'Orne est désigné comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive européenne « Oiseaux ». Il rejoint ainsi les 94 autres sites Natura 2000 désignés en Normandie. Le Gros Banc, réserve ornithologique, est un ancien polder dont l'accès est interdit à l'homme. Il est situé sur la commune de Merville-Franceville plage en arrière d'un cordon sableux. Une forte population d'oiseaux migrateurs y fait halte chaque année. Cette réserve ornithologique possède un système de vannes permettant de maintenir une certaine quantité d'eau de mer à l'intérieur de la zone.

Les marais de Cagny :

La digue du marais de Cagny a été construite au XVIIIème siècle, transformant l'ancien méandre et ses prés salés en prairies humides pâturées. En 2011, elle a cédé entraînant une inondation des zones basses. Lors des grandes marées, la mer dépasse occasionnellement le sommet de la digue obligeant à fermer périodiquement la piste cyclable aménagée sur la crête de l'ouvrage. Sa juxtaposition avec la Maison de la Nature et de l'Estuaire en fait un lieu relativement fréquenté.

Le Conservatoire du littoral envisage de déplacer la piste cyclable et de rouvrir les terrains à la mer. Cependant, il n'est pas encore propriétaire de tous les hectares des marais de Cagny.



Conservatoire du
littoral



BRGM
Essenciers pour une Terre durable

Avec le soutien de Union européenne, Office français pour la biodiversité,
Agences de l'eau, Fondation de France, Fondation Total



VALLÉE DE L'ORNE